
Déclaration de la fédération SUD éducation et de l'Union syndicale Solidaires

En deux ans de mandature, Jean-Michel Blanquer est parvenu à compromettre les épreuves du baccalauréat.

Lorsqu'en mai 2017 il devient Ministre de l'Éducation nationale, les personnels revendiquent des revalorisations salariales, l'augmentation du nombre de poste aux concours, l'attribution de moyens pour l'éducation prioritaire...

Au contraire, en juillet 2019, on observe que les salaires ont stagné à la différence du coût de la vie, que le nombre de postes ouverts au concours a baissé, que l'asphyxie budgétaire dont souffrent les écoles, collèges et lycées, en particulier dans les quartiers populaires, rend manifeste l'aggravation des inégalités.

Le lycée a été la principale cible du ministre Blanquer avec la casse du lycée professionnel dont le nombre d'heures d'enseignements généraux baisse drastiquement, avec la territorialisation du lycée, avec l'instauration d'un bac dit « modulaire » et bien sûr avec la casse du diplôme du baccalauréat. Ces réformes s'inscrivent dans la même dynamique que la loi ORE de sélection à l'entrée à des études supérieures. Ces réformes transforment en profondeur le système éducatif et mettent au jour l'abandon d'une ambition qui nous est pourtant chère, celle de garantir l'égalité entre tous les élèves.

Avec la loi Blanquer, bien injustement nommée « loi pour l'école de la confiance », le Ministre a réussi à faire converger la colère des personnels des lycées avec celle des personnels des écoles et collèges qui se sont mobilisé-e-s contre le renforcement de la hiérarchie et les velléités de mettre au pas les personnels.

Ces réformes impopulaires ont conduit à une situation inédite puisque les personnels ont continué à se mobiliser durant la période des examens. De l'opposition aux réformes et du rejet d'un Ministère qui reste sourd aux revendications des personnels ont résulté une multitude de modalités d'action : grève des surveillances, grèves des corrections sur site, grève pour la saisie des notes et rétention des copies. À nouveau, le ministère a répondu en dissimulant son inconséquence derrière l'autoritarisme et les menaces avec des notes falsifiées et inventées, des pressions et des intimidations au mépris de la souveraineté des jurys, des annonces de résultats sans délibération des jurys qui refusent de saisir les notes de contrôle continu en l'absence de notes d'examen.

C'est pourquoi SUD éducation réitère son soutien aux personnels mobilisés contre les réformes Blanquer et votera contre tous les arrêtés d'application de ces réformes.